



Pétition adressée à M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR MIKITA, ENFANT BATTU ET EMPRISONNÉ SANS PROCÈS ÉQUITABLE

Monsieur le Procureur général,

Mikita Zalatarou n'avait que 16 ans lorsqu'il a été arrêté à son domicile le 11 août 2020 et placé en centre de détention provisoire à Homel dans le sud-est du Bélarus. Il est accusé d'avoir jeté un cocktail molotov durant les manifestations organisées en réaction aux élections présidentielles contestées. Il a toujours réfuté ces accusations. Alors qu'il est encore un enfant et qu'il souffre d'épilepsie, Mikita a été frappé avec une matraque à impulsions électriques, interrogé en l'absence d'un avocat ou d'un adulte responsable et détenu à l'isolement. Tous ces actes cruels constituent de graves violations des normes relatives aux traitements des enfants en détention. Mikita a été condamné à cinq ans d'emprisonnement et a été transféré en colonie de redressement pour mineurs.

Monsieur le Procureur général, nous vous demandons de :

- libérer Mikita dans l'attente d'un nouveau procès équitable conforme aux normes relatives à la justice pour mineurs ;
- établir un système de justice pour mineurs conforme aux normes internationales en matière de droits humains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE - CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur [amnesty.fr/actions-en-cours](https://www.amnesty.fr/actions-en-cours)

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes